

Nouveau : possibilité de prendre RDV aux impôts



L'accueil personnalisé sur RDV, déjà déployé sur le territoire et progressivement dans le département, permet d'améliorer la **qualité de services** : ainsi, 84% des personnes ayant sollicité un RDV se déclarent satisfaites de celui-ci. Ce dispositif évite aux usagers les files d'attente au guichet, voire des déplacements inutiles, un appel téléphonique par le service en amont du RDV permettant, dans bien des cas, de résoudre la question à distance.



Deux types de RDV seront proposés : un RDV au guichet ou un RDV téléphonique (l'utilisateur étant rappelé par l'agent des finances publiques à l'heure choisie).

Ces RDV peuvent être sollicités facilement :

- * Sur le site **impots.gouv.fr**, depuis l'espace particulier ou via la rubrique « Contact » (en bas de la page d'accueil du site),
- * Par **téléphone** en appelant le service de rattachement ou, pour les usagers particuliers, le centre de contact au 0811 369 609,
- * En cas de nécessité, au **guichet du centre des Finances publiques**.